

**Econocom Group SE**  
Société européenne cotée  
Siège: Place du Champ de Mars 5, 1050 Bruxelles  
Numéro d'entreprise : 0422.646.816 (RPM Bruxelles)  
(ci-après la “Société”)

**ORDRE DU JOUR MODIFIE**  
**DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE D'ECONOCOM GROUP SE DU 31 MARS 2025**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Un actionnaire détenant plus de 3% du capital a demandé l'inscription d'un nouveau sujet à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société du 31 mars 2025 et le dépôt d'une proposition de résolution sur ce nouveau sujet.

L'ordre du jour ainsi complété en son neuvième point est publié conformément à l'article 7:130, § 3 du Code des sociétés et des associations :

1. Lecture, discussion et explication du rapport de gestion du conseil d'administration, des comptes annuels statutaires et consolidés au 31 décembre 2024 et du rapport du commissaire afférent aux comptes statutaires et consolidés de l'exercice 2024.
2. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2024  
*Proposition de résolution :*  
*Proposition d'approuver les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2024.*
3. Approbation de l'affectation du résultat  
*Proposition de résolution :*  
*Proposition d'affecter le bénéfice de l'exercice social de la Société clôturé au 31 décembre 2024, s'élevant à 73.148.459,03 euros, en totalité au résultat reporté.*
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024  
*Proposition de résolution :*  
*Proposition d'octroyer la décharge aux administrateurs pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.*
5. Décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2024  
*Proposition de résolution :*  
*Proposition d'octroyer la décharge au commissaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.*

**6. Approbation du rapport de rémunération**

Proposition de résolution :

*Proposition d'approuver le rapport de rémunération pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2024.*

**7. Approbation de la politique de rémunération**

Proposition de résolution :

*Sur proposition du comité des rémunérations et des nominations, proposition d'approuver la politique de rémunération, définissant les principes de rémunération des dirigeants d'Econocom Group SE, établie par le conseil d'administration de la Société conformément aux dispositions prévues dans le Code des sociétés et des associations et plus particulièrement conformément à l'article 7:89/1 et au Code de Gouvernance d'Entreprise de 2020.*

**8. Renouvellement de mandats d'administrateurs**

Proposition de résolution :

*Proposition de :*

- i. *renouveler le mandat de Monsieur Robert Bouchard en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de 4 ans, avec effet immédiat et prenant fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle à tenir en 2029 ;*
- ii. *prendre acte de la fin du mandat de Monsieur Eric Boustouller en qualité d'administrateur indépendant, avec effet immédiatement après la présente assemblée générale annuelle ; et*
- iii. *prendre acte de la fin du mandat de Madame Véronique di Benedetto en qualité d'administrateur de la Société, avec effet immédiatement après la présente assemblée générale annuelle.*

**9. Approbation de clauses de changement de contrôle.**

Proposition de résolution :

*Proposition d'approuver et de ratifier en tant que de besoin, conformément à l'article 7:151 du Code des sociétés et des associations, les dispositions de conventions de crédit de type Schultscheindarlehen qui pourraient être autorisées et conclues entre le 31 mars 2025 et le 30 septembre 2025 et qui prévoiraient la possibilité pour le prêteur d'exiger le remboursement anticipé des sommes prêtées et/ou la suspension d'utilisation du crédit, en cas de survenance d'un changement de contrôle de la Société.*

**10. Pouvoirs**

Proposition de résolution :

*Proposition de (i) déléguer les pouvoirs, avec faculté de subdélégation, aux administrateurs délégués et aux directeurs généraux d'Econocom Group SE, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et pour procéder aux formalités de publicité y afférentes, et de (ii) donner procuration à Monsieur Jérôme Lehmann et/ou Lydie Roulleaux (salariés du groupe Econocom), avec l'autorisation de subdéléguer ces pouvoirs, afin de procéder aux formalités de dépôt et de publication.*

Les formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance ont été modifiés en conséquence et peuvent être téléchargés sur le site web <https://www.econocom.com/fr/investisseurs/assemblees-generales>.

Pour rappel, les actionnaires doivent, en plus des formalités précitées, transmettre les procurations ou les formulaires de vote par correspondance dûment complétés et signés à l'adresse email [generalsecretariat@econocom.com](mailto:generalsecretariat@econocom.com) – ou pour les détenteurs d'actions dématérialisées à l'adresse email [ebe.issuer@euroclear.com](mailto:ebe.issuer@euroclear.com) – **au plus tard le 25 mars 2025.**

Bien cordialement,

Pour le conseil d'administration